

Artisan, nous vous aidons à financer votre formation



Formation



**Chef
d'entreprise
Formez
VOUS**



Le **Conseil de la Formation** est un service institué auprès de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, qui gère le financement des formations relatives à la gestion et au développement d'entreprise. En tant que chef d'entreprise, vous contribuez à ce fonds, cela vous ouvre le droit d'accès aux financements de ces formations.



**Chef
d'entreprise
Formez
vous**



Bénéficiaires

Les chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers, ainsi que leur conjoint collaborateur ou associé, et leurs auxiliaires familiaux non salariés.

Principales formations éligibles

- Formations qualifiantes inscrites au répertoire national des certifications professionnelles qui contribuent à l'amélioration des compétences en gestion et développement de l'entreprise
- Formations bureautiques et multimédia, informatique appliquée à l'entreprise, internet
- Langues
- Environnement, développement durable, qualité, conduite de projet
- Commercialisation, techniques de vente, communication, préparation à l'export
- Gestion comptable, financière et juridique de l'entreprise
- Gestion des ressources humaines, management d'équipe
- Bilan de compétences
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Les **dossiers de demande** de financement, les priorités et modalités de prise en charge sont **téléchargeables** sur :



www.crma-occitanie.fr

La formation collective et les stages inter-entreprises sont prioritaires



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

Conseil
de la
FormAction
Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée